

Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identifiant du produit:

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

Catégorie du produit PC21 Substances chimiques de laboratoire

- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

NuGeneration Technologies, LLC (dba NuGenTec)

1155 Park Avenue, Emeryville, CA 94608

info@nugentec.com

888-996-8436 or 707-820-4080 pour des informations

· Numéro d'appel d'urgence:

PERS Intervention d'urgence : USA et Canada - +1-800-633-8253, International +1-801-629-0667

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange



GHS05 Corrosion

Corrosion cutanée - catégorie 1A

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · Éléments d'étiquetage:
- · Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS05

· Mention d'avertissement: Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

Mentions de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence:

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

(suite page 2)

Page: 1/11

www.nugentec.com



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Révision: 02/10/2017 Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 1)

Page: 2/11

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans

une position où elle peut confortablement respirer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

Principaux dangers:

· WHMIS-symboles:

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques

E - Matières corrosives



· Système de classification:

NFPA / HMIS Définitions: 0-Moindre, 1-Léger, 2-Modéré, 3-Élevée, 4-Extrême

· NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 3 Inflammabilité = 0 Réactivité = 0

· HMIS données (gamme 0-4)



Santé = 3

Inflammabilité = 0

· Autres dangers Non

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Ocrrosion cutanée - catégorie 1A, H314

25-50% w/w

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 2)

Page: 3/11

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Avoir les yeux examinés et testés par le personnel médical.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Si facile à faire, enlever les lentilles de contact en cas d'usure.

Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction appropriés: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement de protection:

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire pression à la demande (NIOSH ou équivalent) ainsi qu'un équipement complet de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 3)

Page: 4/11

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

EL (Canada) Valeur plafond: 2 mg/m³ EV (Canada) Valeur plafond: 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

(suite page 5)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 4)

Page : 5/11

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants:
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Inodore

valeur du pH @ 20 °C: >13,7

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: Non applicable.
 Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
 Température d'inflammation: Non déterminé
 Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 6)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 5)

Page : 6/11

· Limites d'explosion:

 Inférieure:
 0,0 Vol %

 Supérieure:
 0,0 Vol %

 • Pression de vapeur @ 20 °C:
 23 hPa

Densité @ 20 °C: 1,452 g/cm³
 Densité relative: Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.
 Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique @ **20** °C: 1 mPas

Cinématique: Non déterminé.

Teneur en solvants:

 Solvants organiques:
 0,0 %

 Eau:
 60,0 %

 VOC (CE)
 0,00 %

 Teneur en substances solides:
 40,0 %

Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales.
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral LD50 2000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les mugueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement corrosif.

(suite page 7)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 6)

Page: 7/11

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Effet corrosif.

Provoque une irritation des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires:

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

Irritant

Avaler conduira à un effet corrosif sur la cavité buccale et de la gorge et de danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac .

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

EC50 40 mg/l (Daphnia)

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA/FR

(suite page 8)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Révision: 02/10/2017 Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 7)

Page: 8/11

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Respecter toutes les réglementations fédérales, étatiques et locales lors de l'élimination de ce

UN3266

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE,

UN3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF,

CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.

BASIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU
- · DOT, TMD/ADN, IMDG, IATA
- · Désignation officielle de transport de l'ONU
- · DOT
- · TMD/ADN
- · IMDG, IATA
- · Classe(s) de danger pour le transport
- ·DOT



· Class

8 Matières corrosives. ·Label

· TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



·Classe · Étiquette 8 (C5) Matières corrosives.

N.S.A. (hydroxyde de sodium)

(Sodium Hydroxide)

· IMDG, IATA



· Class · Label 8 Matières corrosives.

(suite page 9)

CA/FR



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 8)

Page: 9/11

· Groupe d'emballage

DOT, TMD/ADN, IMDG, IATA

· Dangers pour l'environnement:

· Polluant Marin: Non

· Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

Indice Kemler:
No EMS:
Segregation groups
Stowage Category

88
F-A,S-B
Alkalis

B

Stowage Code
 Sw2 Clear of living quarters.
 Segregation Code
 SG35 Stow "separated from" acids.

Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· DOT

· **Quantity limitations** On passenger aircraft/rail: 0,5 L

On cargo aircraft only: 2,5 L

· TMD/ADN

· Quantités limitées (LQ) 1L

Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

· Catégorie de transport 2 · Code de restriction en tunnels E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 0

Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

"Règlement type" de l'ONU: UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF,

BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM), 8, II

15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants sont compris.

· Liste canadienne des substances

· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

(suite page 10)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 9)

Page: 10/11

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

· Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans

une position où elle peut confortablement respirer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

(suite page 11)



Canadien des normes du SIMDUT et GHS REV04

Date d'impression : 02/10/2017 Numéro de version 6 Révision: 02/10/2017

Nom du produit: 10N Sodium Hydroxide (NaOH 40%)

(suite de la page 10)

Page: 11/11

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Acronymes et abréviations:

IMDG: The International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA : International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA) HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal Concentration 50 Percent

LC50: Lethal Dose 50 Percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à la version précédente

SDS created by MSDS Authoring Services www.msdsauthoring.com (877) 204-9106

CA/FR